

LIGUE DE DEFENSE DES SITES DE SAINTE-VICTOIRE

(Association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro 3.721) déclarée le 15.6.77

Mas des Cabassols - Vauvenargues 13126

Commentaires et documents à CNDP pour LGV PACA.

Si nous nous trouvons devant des choix aussi dommageables pour l'environnement du Pays d'Aix c'est qu'en 1992 alors que la Ligue de défense des sites de Sainte Victoire avait présenté un dossier du tracé méditerranéen par la plaine de la Crau (documents joints) avec la gare à Rognac ou à Marignane proche de l'aéroport , M. Picheral , maire d'Aix et Mme Voynet ministre de l'Environnement avaient opté pour l'implantation de la gare sur le plateau de l'Arbois proche de la future technopole et à 20 kms de la gare Saint Charles . Mme Corinne Lepage ministre précédent était contre cette implantation beaucoup trop proche de Marseille et justifiée uniquement par le projet du RFF à savoir point d'intersection de la ligne vers Fréjus.

Nous refusons que le pays d'Aix déjà mutilé par les équipements nécessaires au tracé de la ligne méditerranéenne soit de nouveau pour le confort des Toulonnais et des Niçois ,saccagé à l'EST .

Au Sud de l'Arbois la ligne passera dans des zones très urbanisées , au Nord elle traversera des espaces naturels de renom , Sainte Victoire notamment site classé le 15.9.83 et déclaré Grand Site de France depuis le 17.6.04 . Ces espaces naturels sont dans le périmètre de Natura 2000 et ne devraient recevoir aucun équipement susceptible de créer un impact visuel définitif .

En 96 un "ouvrage"d'art " a été érigé dans l'environnement de l'ancien aqueduc de Roquefavour construit en 1847 sur le modèle du pont du Gard , l'Arc a été franchi par un viaduc de 20 m de hauteur sur 300m de long , traverse la CD64 par un pont-rail de 10m de hauteur et franchit la CD9 en fin de parcours en coupant la vue sur Sainte Victoire .

Prétendre que le toit de la gare de l'Arbois a la forme harmonieuse de la crête de Sainte Victoire c'est vraiment méconnaître la "montagne magique" ! Ce choix d'implantation à l'Arbois n'était pas innocent , on construit la LGV vers Marseille et à partir de l'Arbois quinze après on présente un dossier enfermé dans les tiroirs du ministère .

Le dossier Querrien définissait déjà la branche Fréjus : la voie nouvelle débouche à Eguilles , contourne Venelles par le Nord et la montagne Sainte Victoire , elle coupe la plaine située entre Seillon et Saint Maximin la Sainte Baume suit l'autoroute dans le vallon du Val , elle évite Brignoles et le Luc au Nord, Vidauban et le Muy par le Sud avant de rejoindre les voies existantes à Roquebrune /Argens .

Ce dossier est donc saucissonné , en espérant à chaque fois que les intérêts des uns l'emporteront sur celui des autres .

Il est certain que lorsqu'on prend connaissance des différents cahiers d'auteurs on se rend compte que chacun s'exprime pour défendre son territoire Certaines associations ont repris du service pour défendre leur point de vue :

- 1) le Conseil régional , partenaire financier déclare qu'il faudra bientôt 3h par la route entre Marseille et Nice ,il demande une LGV PACA sans préciser le tracé .
- 2) L'association de Cuers (1992) défend ses terres agricoles , ne veut pas d'une gare pour desservir Toulon.
- 3) l'association TGV Provence cote d'Azur (2003) relance un projet abandonné en 1992, veut un TGV direct faisant fi des espaces protégés aixois .
- 4) groupe de réflexion sur les traversées Sud-Alpin (96) ligne nouvelle PACA , s'inscrit dans le prolongement de la LGV méditerranéenne.
- 5) association TGV développement -Var Nice Cote d'Azur , occulte le tracé, mesures d'insertion adaptées pour limiter les effets négatifs de ce projet.

Quand on relit les conclusions du collège des experts on est étonné qu'il n'ait pas été plus écouté pour le tracé de la ligne LYON-MARSEILLE :

"Le TGV ne peut jouer pleinement son rôle que s'il irrigue rigoureusement

toute la région par de très bonnes correspondances avec tous les types de transport et en particulier par l'amélioration des lignes ferroviaires existantes .Comment justifier , en effet, que l'on propose d'aller en moins d'une heure trente de Lyon à Marseille et accepter qu'il faille ensuite près d'une heure pour rejoindre Aix par la voie ferrée et guère moins par une autoroute saturée qui ne joue plus son rôle de dégagement("....) "la ligne du TGV méditerranée est la première expérience de traversée d'une zone aussi fortement urbanisée et au mode de vie ouvert sur l'extérieur elle est à ce titre profondément différente des lignes construites par la SNCF entre Paris et Lyon , Paris et Tours ou le Mans et même Paris et Lille Le collège des experts estime que cette spécificité doit être pleinement prise en compte au niveau des préoccupations d'environnement comme des retombées économiques "...

Que ce soit la ville d'Aix, la CCPA, la ville de Marseille , différentes communes autour de Sainte Victoire , toutes ont voté pour une ligne passant par Marseille vers Nice .Nous pensons que ce tracé demandé par des élus est sans doute le moins dommageable pour l'environnement du pays d'Aix , encore faudra-t-il lors de l'enquête publique énumérer les points sensibles à traverser et la façon de les traiter .

Voeux du collège des experts en 1990 :

- 1) une phase d'exploration des objectifs économiques et sociaux à atteindre
- 2) une phase de définition technique :tracé mode d'exploitation -choix des gares
- 3) une phase de suivi de la réalisation essentielle pour le bon traitement des problèmes de nature écologique .

Fait à Vauvenargues le 14 mai 2005.



Mission TGV méditerranée
10 rue du Capitaine Ménard
75015 PARIS

Paris, le 10 OCT. 1990

Avec les compliments de
Max QUERRIEN
Président de la Mission

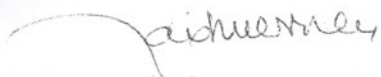
Madame Monique CROZAT
Président de la ligue
de défense des sites
de Sainte-Victoire
Mas des Cabassols
13126 VAUVENARGUES

Madame la Présidente,

Vous pouvez être assurée que l'importance des sites de Sainte-Victoire n'est à aucun moment négligée par la Mission.

Celle-ci s'en est préoccupée et s'en préoccupera encore, en tant que de besoin sur le terrain. Les questions posées lors de votre réunion publique d'information du 30 septembre ne resteront pas sans réponses.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération très distinguée.



Max QUERRIEN
Conseiller d'Etat.
Président de la
Mission TGV
Méditerranée

— Tracé de référence
 - - - Variantes
 - - - Liaison Grand Sud

DECEMBRE 1989

VAUCLUSE

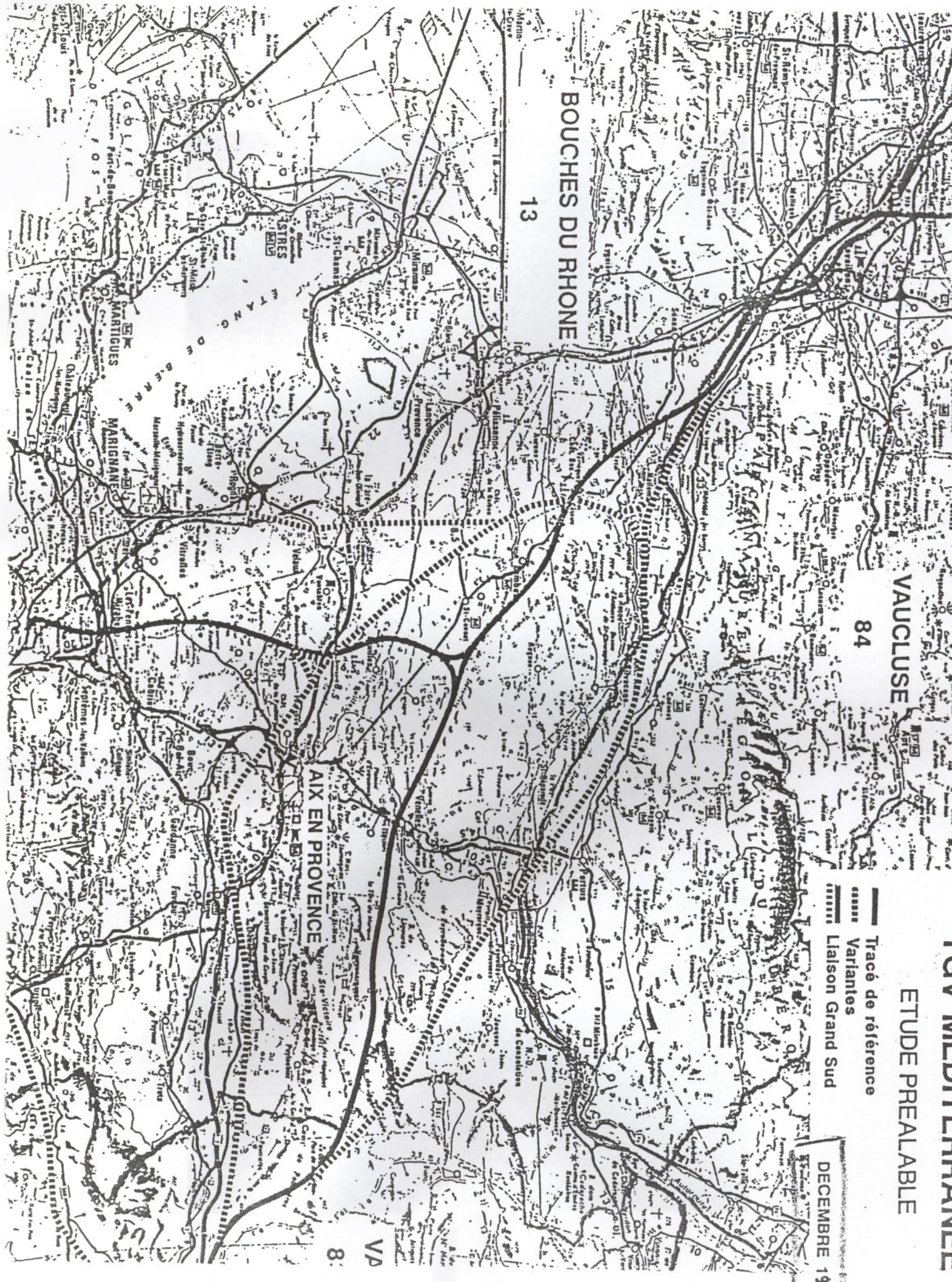
84

BOUCHES DU RHONE

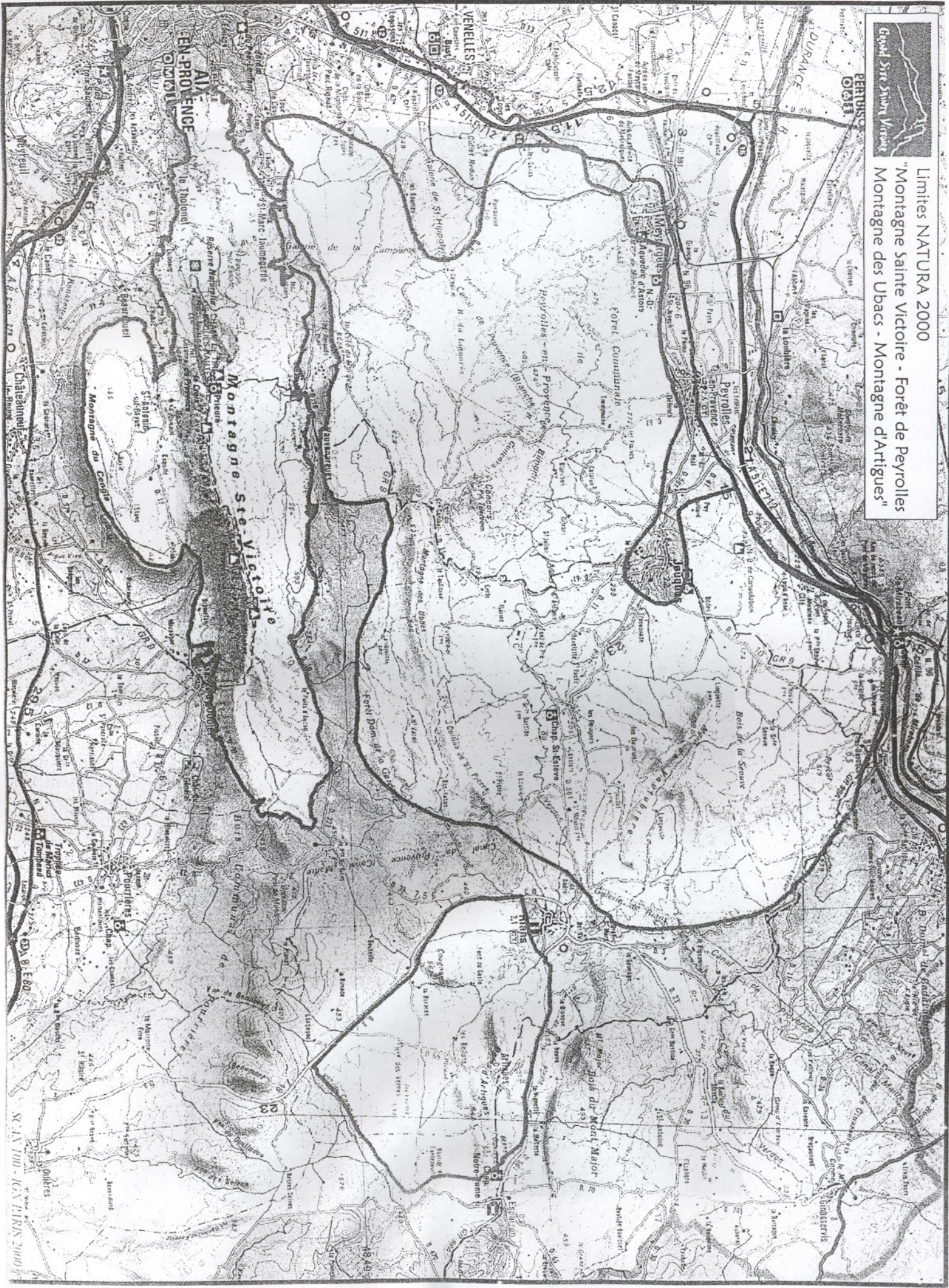
13

AIX EN PROVENCE

VP 8



Limites NATURA 2000
"Montagne Sainte Victoire - Forêt de Peyrolles"
Montagne des Ubacs - Montagne d'Artigues"



CONCLUSIONS.- Le tracé retenu par la SNCF ne résiste pas à l'examen: il est inutilement onéreux , dévastateur et pharaonique en ce qui concerne l'accès à Marseille . De surcroît, il s'agit d'un dossier torve qui vise sans l'évoquer-bien que le projet soit déjà ficelé dans les cartons de la Société -à imposer irrévocablement par anticipation l'itinéraire de la future antenne de Fréjus.

Afin de se ménager dans cette perspective l'appui des municipalités de Marseille et d'Aix en Provence , la SNCF a concédé à celle-ci un tunnel et à celle-là une gare .

Quel est le prix de ce marchandage? Le saccage programmé (aujourd'hui par la ligne de Marseille , demain par celle de Fréjus) de ce qu'il reste de nature en Provence et de ce qui subsiste , autour d'Aix, de campagne aixoise .

Nous n'accepterons jamais un tel forfait. La tactique de division et de diversion mise en oeuvre par la SNCF et épaulée par les Ministres des Transports successifs a pu masquer un temps ce vandalisme d'un autre âge .

Il est à craindre qu'il ne déclenche bientôt les incontrôlables violences qui sont la réponse spontanée à la brutalité des apprentis-sorciers .

Le 30 octobre 1992.

La Ligue de Défense des Sites de Sainte Victoire .



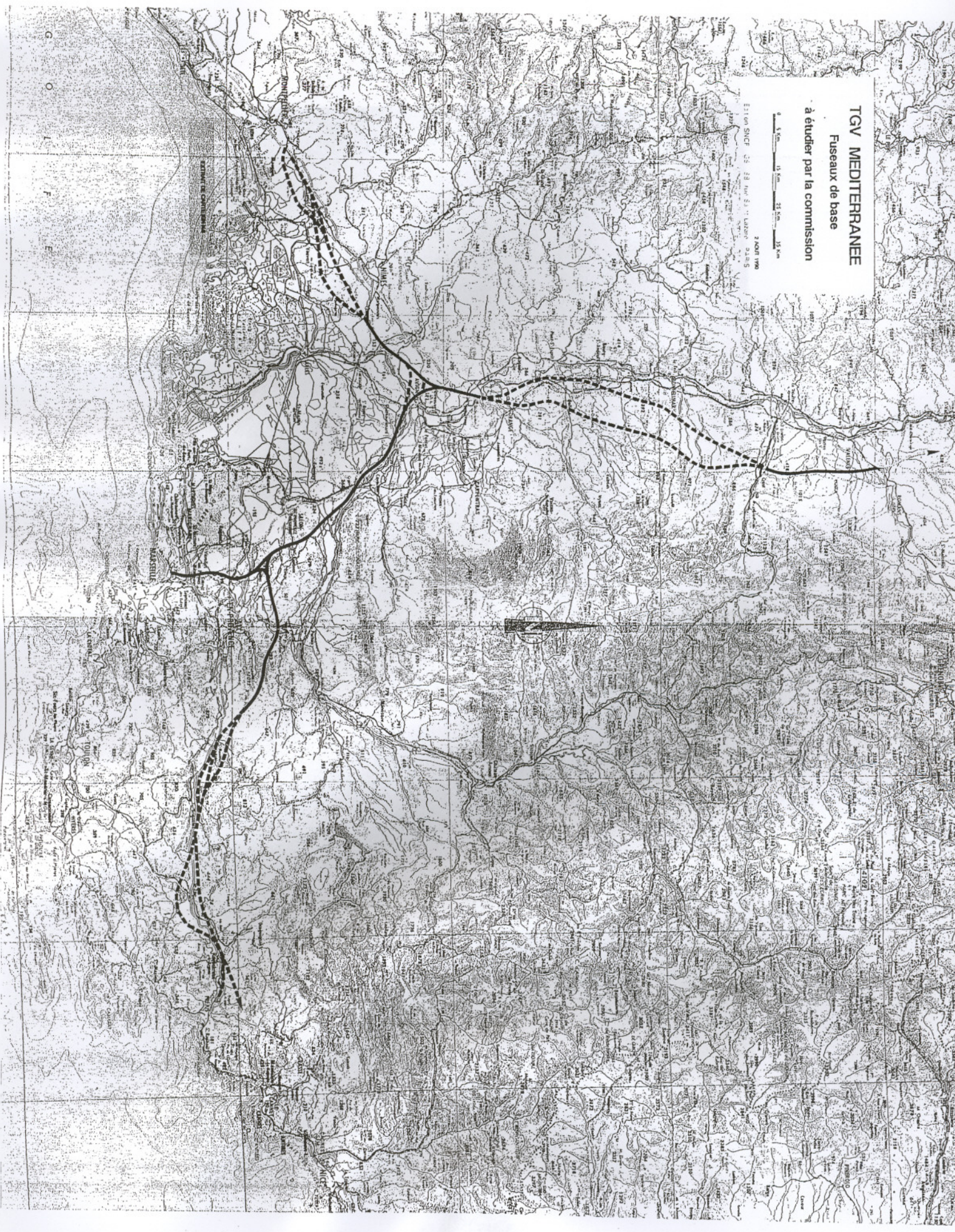


TGV MEDITERRANEE
Fuseaux de base
à étudier par la commission

0 5 Km 10 Km 20 Km 30 Km

Édition SNCF - 23 Juin 81 - Librairie 34285

2 000 1980



Tout Naturellement

Grand Site Sainte Victoire

HORS SERIE - OCTOBRE 2004

Natura
2000

Dans un monde si fortement marqué par la présence de l'homme, l'objectif de la directive européenne Natura 2000 est de conserver la biodiversité à travers une gestion raisonnée des habitats et des espèces. Voilà deux ans que le projet Natura 2000 se met en place sur notre site. Après une phase d'explication et d'échange avec les populations (cf. Tout Naturellement - HS Natura 2000 - Mai 2003), les naturalistes ont réalisé les études d'inventaire et de diagnostic des richesses naturelles. Ensuite, avec les représentants des gestionnaires et des propriétaires, les ateliers de travail ont défini les objectifs à atteindre. Cette deuxième lettre d'information rend compte des principaux résultats qui serviront de base au document final qui sera rédigé collégialement.

Une année pour bien connaître nos richesses naturelles : la première étape Natura 2000 franchie dans le dialogue.

Bernard GERMAIN,

(Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt)

La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, chargée du suivi et de l'animation du réseau Natura 2000 dans le département des Bouches-du-Rhône, soutient particulièrement la démarche du Grand Site Sainte-Victoire dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectifs Natura 2000 du site « Montagne Sainte Victoire – Forêt de Peyrolles – Montagne des Ubacs – Montagne d'Artigues », qui sera à terme validé par le Préfet.

Les inventaires naturalistes et les ateliers thématiques, auxquels ont participé l'ensemble des acteurs locaux, ont permis de déterminer les objectifs à atteindre. Ceux-ci concilieront les activités humaines (de production et de loisirs), la gestion des risques (principalement dans le cadre de la défense contre les incendies) et la conservation des écosystèmes (notamment des habitats et des espèces d'intérêt communautaire) qui font la richesse du lieu.

La DDAF appuie ce projet innovant de protection de la nature qui place la gestion du site dans une dynamique d'avenir sou-

André GUINDE,

(Président du Grand Site Sainte-Victoire, Vice-président du Conseil général des Bouches-du-Rhône)

L'un des axes majeurs selon lesquels devait être conduite la démarche Natura 2000 est le dialogue territorial. Sur le Grand Site Sainte-Victoire, il est une tradition et nous le pratiquons depuis 15 ans. Nous sommes une structure proche du terrain puisque nos gardes nature le sillonnent en toutes saisons et que nous travaillons régulièrement avec les associations, par exemple au sein des comités techniques de randonnée et d'escalade.

Pour la population, des réunions communales ont été organisées par les maires afin d'expliquer Natura 2000, d'écouter les craintes, d'y répondre immédiatement quand c'était possible et de les noter pour y répondre plus tard quand les questions étaient plus complexes.

Les ateliers de travail ont souvent été un moyen d'envisager ensemble les choses sous un autre angle et de voir que, dans certains secteurs à enjeux forts, des solutions alterna-

Les cassandres qui annonçaient toutes sortes de conflits avaient simplement omis que tous les acteurs concernés aiment cette terre et y sont enracinés ! En rédigeant le document d'objectifs, les agriculteurs, les forestiers, les éleveurs, les randonneurs, les parapentistes ou les chasseurs, tous ceux qui font la vie du territoire, écriront un acte déterminant pour son devenir.

